

Yverdon, 15 novembre 2017

## COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE À THÈME DU COSY, 14 NOVEMBRE 2017

### LES SÉNIORS ET LE LOGEMENT

La séance débute à 15h02

Le président, Jean-Marc Poulin ouvre la séance et salue le comité, l'assemblée, les invités :

M. Pierre-André Junod, chef du JECOS, M. Yves Pommaz, responsable des quartiers et affaires sociales, Mme Nathalie Rapin du JECOS,

Les intervenants :

M. Patrice Lévy, APRESS, Mme Yasmine Madrari, APRESS, Mme Valérie König, AVRIL, M. Yves Kühne, RSNB, Mme Claire Neuville Kopp, BRIO, Mme Fiaux, BRIO.

M. Lévy excuse M. Claude Recordon qui n'a pu se joindre à nous.

En introduction, M. Poulin rappelle que l'habitat fait partie intégrante de la qualité de vie et entre dans les buts du COSY.

La séance se divisera en trois parties :

Un exposé de M. Patrice Lévy, 3 ateliers, une table ronde.

#### 1. Exposé : M. Patrice Lévy

Signification du sigle : **APRESS** — Analyse Projets **RE**alisations **S**anté **S**ociale

Le but de cette séance est de **SENSIBILISER** les gens aux problèmes qui se présenteront en avançant en âge. Il s'agit de faire prendre conscience aux aînés du fait qu'ils doivent être acteurs de leur vie, ils doivent se responsabiliser face à la vieillesse.

#### La vieillesse est un projet de vie

L'évènement de notre siècle est que, pour la première fois, 5 générations vivent en même temps.

C'est une révolution sociale, la vie évolue en 3 parties. De 0-30 ans, on se développe, on organise son trajet de vie, entre 30-60 on réalise, autant que faire se peut, ses projets, puis dès 60 et jusqu'à 90 ans on touche l'AVS, on ne rêve plus de longévité, mais de qualité de vie.

La 3<sup>ème</sup> partie de la vie est la plus riche en activités, les aînés se « connectent » et ouvrent leur horizon. La vie va très vite pour les jeunes, elle est plus enrichissante en connaissances pour les aînés qui ont enfin le temps de penser à eux.

Pour vieillir sereinement il faut **réfléchir** à ses possibilités et à ses difficultés, il faut **anticiper** les problèmes, **prévoir** comment les résoudre, prendre des **décisions** : rester chez soi ou déménager, comment, dans quelles conditions ? Là se pose le problème du passage à l'acte, souvent difficile.

Quels sont les enjeux de l'adaptation du milieu ?

Assurer le confort et la sécurité. Le manque de sécurité engendre l'inquiétude.

Comment assurer sa qualité de vie : les progrès de la médecine permettent de mener une vie agréable moyennant un traitement, une intervention chirurgicale, ou autre.

L'évolution technologique offre des possibilités de plus en plus nombreuses d'aides à domicile, la domotique (ensemble des techniques tendant à intégrer à l'habitat tous les automatismes en matière de sécurité, de gestion de l'énergie et de communication, etc.). Exemple : les stores automatiques.

Entre l'espérance de vie, la bonne santé ou la qualité de vie, c'est cette dernière, résultat des deux autres qui l'emporte à l'heure actuelle.

La qualité de la vie est réalisée en additionnant la qualité de l'appartement dans lequel on vit, l'environnement, l'entourage affectif et les ressources.

Plus les gens vivent dans un appartement adapté, plus ils sont entourés, plus ils sont actifs et plus ils vieillissent bien.

## **2<sup>ème</sup> partie : 3 ateliers**

### **A. L'Association AVRIL (Anticiper, Valider, Réaliser, Informer, Libre choix)**

**Adaptabilité de l'appartement :** Mme Valérie König, architecte d'intérieur, spécialisée dans l'adaptation des logements, son travail principal est de veiller à l'adaptation des logements. Elle s'occupe de la qualité des transformations dans les maisons déjà construites et de la construction adaptée des nouveaux immeubles. Pas de marches à l'entrée, portes de 90-120cm de large au lieu de 80cm, modification des salles de bain, ascenseurs idoines, seuils, équipement de la cuisine, portes automatiques., etc.

C'est difficile d'amener les architectes et les bâtisseurs à changer leur façon de faire, de leur faire comprendre que le monde a changé et qu'il faut faire les choses différemment aujourd'hui.

Les adaptations des appartements sont payées par l'AI avant l'âge de l'AVS après, c'est l'AVS. Pro Infirmis prend en charge ce qui n'est pas payé par l'AI, Pro Senectute ce qui n'est pas payé par l'AVS.

### **B. 2. BRIO (BUREAU RÉGIONAL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION)**

Claire Neuville Kopp, responsable du BRIO nous explique son rôle dans la chaîne du logement.

Le BRIO est là pour aider les gens, offrir toute l'aide que l'on peut **avant** l'EMS.

Cela comprend soins à domicile, aide à la toilette, gestion des médicaments, repas à domicile, sorties, rencontres, accompagnement des gens dans les gérances.

Il s'occupe aussi de soulager les proches-aidants.

Il tâche de trouver les gens qui sortent de l'hôpital et n'ont pas d'aide, en essayant de les amener à faire la démarche de demander de l'aide.

On évoque l'entraide entre voisins, les immeubles « DOMINO » qui mélangent les générations.

### **C. 3. ATTENTES DES SÉNIORS**

Jean-Marc Poulin et Marieke Donker, respectivement, président et vice-présidente du COSY.

Question à l'assemblée : qu'est-ce que vous rêvez de voir chez vous, qu'est-ce que vous voulez changer ?

Salle de bain : baignoire avec porte et siège, douche avec siège et pas les robinets dans le dos, toilettes à 46 cm.de hauteur pour les handicapés et barre pour se relever

Cuisine : buffets pas trop hauts, ni trop bas, tiroir à ouverture facilitée, porte coulissantes, robinets ergonomiques, supprimer les seuils, four surélevé

Balcon : hauteur de la barrière du balcon, pas de seuil trop haut, stores automatiques

Ascenseur : certains s'arrêtent entre deux étages, certains ont des marches devant

Escaliers : plusieurs marches sans main-courante, ajouter au moins la main-courante.

Comment réaliser tout cela : en connaissant ses droits, en connaissant les lois, en se mettant ensemble, les locataires d'un immeuble, pour réclamer, en demandant l'avis de l'ASLOCA.

Suite au travail sur les barrières architecturales, le service des travaux publics et de l'environnement prévoit que un ou des séniors voient les plans des immeubles dès le début des projets.

Le JECOS a pour but de faire le lien entre la population, les gérances et les constructeurs.

### 3. TABLE RONDE bilan des questions posées dans les 3 ateliers et synthèse du tout

Yves Kühne (RSNB) modérateur.

Les principaux points relevés dans les débats sont : confort, sécurité, prix, mode de financement.

À qui s'adresser : CMS, AVRIL, Pro Senectute. Avec une prescription médicale il est possible d'obtenir une expertise de son logement, remboursée par l'assurance.

On devrait privilégier les immeubles coopératifs, ils mélangent les générations, les aînés sont moins seuls, ils sont entourés de vie et des échanges de services et de compétences se font entre des familles d'âges différents.

La domotique est un marché juteux, il y a beaucoup de concurrence, les prix diffèrent, la qualité aussi, les objets vendus ne sont pas toujours compatibles. Mais ça évolue vite ... à suivre ...

Anne Vonesch parle, à mots couverts, de son idée de charte, à voir plus tard.

Valérie König souligne l'importance de se parler entre voisins, de communiquer entre les différentes associations et avec les promoteurs et les pouvoirs publics.

Patrice Lévy revient sur l'urgence d'anticiper, d'être responsable de sa vie pour se préparer à vivre une vieillesse sereine.

Jean-Marc Poulin réveille les souvenirs des hellénistes : « connais-toi, toi-même », la devise de Socrate est plus que jamais d'actualité : connaître ses droits, connaître la loi et agir ensemble.

Pour conclure, il remercie l'assemblée de sa participation et de son enthousiasme à exprimer ses attentes. Cette séance n'est qu'un début, nous reviendrons sur le sujet probablement à plusieurs reprises, en espérant arriver à modifier l'attitude des gérances et les habitudes de construction des promoteurs.

Et maintenant, en avant pour le verre de l'amitié !



Jacqueline Asingo

Secrétaire



Jean-Marc Poulin

président

## LOGEMENT – ADRESSES UTILES (liste non exhaustive)

<p><b>APRESS SA</b>          Patrice Lévy, directeur          Avenue des sports 26 - CP 120          1401 Yverdon-les-Bains          Mobile 079 230 24 04          Bureau 026 663 44 19          patrice.levy@apress.ch</p>	<p>Apress SA est spécialisée dans le domaine santé-social. Elle propose une expertise aux initiateurs, investisseurs ou promoteurs de projets afin qu'ils puissent réaliser leurs objectifs dans les meilleures conditions de réussite. Apress accompagne aussi les particuliers dans la réflexion et la planification de projets personnels dans le cadre de leur habitat.</p>
<p><b>Association AVRIL</b>          Claude <b>Recordon</b>, président          route de Montcherand 29          1350 Orbe  <a href="mailto:info@association-avril.ch">info@association-avril.ch</a>  <a href="http://www.association-avril.ch">www.association-avril.ch</a>          Valérie <b>Koenig</b>, experte habitat          Tél. 076 588 44 76          btonbleu@gmail.com</p>	<p>Conseils et gestion en habitats adaptés          Conceptualisation, Accompagnement, Labélisation dans le domaine de l'habitat senior en Suisse romande.</p>
<p><b>AVASAD – Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile</b>          Yvon <b>Jeanbourquin</b> – responsable          En Chamard 55 — case postale 221          1442 Montagny-près-Yverdon          (voir RSNB)  <a href="http://www.avasad.ch">www.avasad.ch</a></p>	<p>Fait partie des CMS</p>
<p><b>A.V.A.C.A.H. – Association Vaudoise pour la Construction Adaptée aux personnes Handicapées</b>          Rte de la Bruyère 3          1315 La Sarraz          021 866 62 46          adresse mail : <a href="mailto:contact@avacah.ch">contact@avacah.ch</a>          site : <a href="http://www.avacah.ch">www.avacah.ch</a></p>	<p>L'AVACAH a pour objectif la promotion de la construction adaptée aux besoins des personnes atteintes de handicaps physiques et sensoriels.</p>
<p><b>Fondation Apollo</b>          Av. Haldimand 8  <b>1400 Yverdon-les-Bains</b>          021 923 35 30  <a href="mailto:info.nord@fondation-apollo.ch">info.nord@fondation-apollo.ch</a>  <a href="http://www.fondation-apollo.ch">www.fondation-apollo.ch</a></p>	<p>La Fondation Apollo a pour objectif d'aider des personnes qui connaissent, pour des raisons financières ou sociales, des difficultés à trouver et/ou à conserver un logement stable. Créée en novembre 2010, elle a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> février 2011 à Vevey, dans le contexte de crise du logement que connaît le Canton de Vaud.</p>
<p><b>RSNB - Réseau Santé Nord Broye</b>          Yves <b>Kühne</b> – secrétaire général  <a href="mailto:yves.kuhne@rsnb.ch">yves.kuhne@rsnb.ch</a>          En Chamard 55 — case postale 221          1442 Montagny-près-Yverdon  <b>BRIO - Bureau Régional d'Information et d'Orientation</b>          Claire <b>Neuville Kopp</b> – responsable  <a href="mailto:claire.neuvillekopp@rsnb.ch">claire.neuvillekopp@rsnb.ch</a>          Tél. 024 424 11 00          Internet : <a href="http://www.rsnb.ch">www.rsnb.ch</a></p>	<p>Le Réseau Santé Nord Broye réunit les fournisseurs de soins des régions du Nord vaudois et de la Broye vaudoise et fribourgeoise, notamment tous ceux reconnus d'intérêt public. Par son activité, il assure la coordination des soins et l'orientation de l'utilisateur et de l'usagère, il préavise en matière d'organisation sanitaire régionale, il favorise l'émergence de filières de soins, l'échange de données entre institutions et la promotion de la santé.</p>
<p><b>AVIVO section Yverdon et environs</b>          Ginette <b>Duvoisin</b>, présidente          La Ruelle 1          1423 Villars-Burquin/VD  <a href="mailto:ginette.duvoisin@icloud.ch">ginette.duvoisin@icloud.ch</a> <a href="http://www.avivo-vaud.ch/sections.php?s=12">http://www.avivo-vaud.ch/sections.php?s=12</a>          Roland <b>Rapaz</b> - Président cantonal  <a href="mailto:roland.rapaz@citycable.ch">roland.rapaz@citycable.ch</a></p>	<p>L'AVIVO met sur pied des actions pour améliorer les conditions de vie des retraités (initiatives, pétitions, interventions parlementaires, manifestations, etc...). Elle dit son avis sur les questions concernant les retraités.</p>

<p><b>FVR – Féd. Vaudoise des Retraités</b>          Christiane <b>Layaz-Rochat</b>, prés. canton.          Quartier des Pugessies 18          1400 Yverdon-les-Bains          Téléphone: 024 425 60 39          ch.layaz@bluewin.ch</p>	<p>La Fédération Vaudoise des Retraités est une organisation indépendante ouverte à tous les aînés. Elle a pour but de défendre et de représenter les intérêts économiques, sociaux et culturels des aînés dans le Canton de Vaud.</p> <p>Mme Layaz-Rochat s'occupe aussi d'une coopérative de logement</p>
--	---

Yverdon-les-Bains, 14 novembre 2017 / COSY



**Services à domicile • Infirmiers et infirmières indépendante-s • Associations**

Nom	Téléphone	Site internet
<u>Services à domicile</u>		
<b>ASPMAD</b> <i>Association pour la promotion de la santé et maintien à domicile</i>	058 450 30 30	<a href="http://www.aspmad.ch">www.aspmad.ch</a>
<b>La Boîte O Services</b>	0800 00 44 33	<a href="http://www.laboiteoservices.ch">www.laboiteoservices.ch</a>
<b>Nomad</b>	024 420 27 54	<a href="http://www.nomad-osad.ch">www.nomad-osad.ch</a>
<b>La-Solution.ch</b>	024 445 32 45	<a href="http://www.o-sante.ch">www.o-sante.ch</a>
<b>Permed</b>	021 321 12 60	<a href="http://www.permed.ch">www.permed.ch</a>
<b>Spitex Ville et Campagne</b>	0844 77 48 48	<a href="http://www.spitexvillecampagne.ch">www.spitexvillecampagne.ch</a>
<b>Unique</b>	021 310 73 00	<a href="http://www.uniquesad.ch">www.uniquesad.ch</a>
<u>Infirmier et infirmières indépendant-e-s</u>		
<b>Karine Savioz-Overney</b>	079 285 94 34	<a href="http://www.soinsplus.ch">www.soinsplus.ch</a>
<b>Julie Racine</b>	078 900 60 02	<a href="http://www.soinsplus.ch">www.soinsplus.ch</a>
<b>Ludovic Volery</b>	079 856 96 68	<a href="http://www.soinsplus.ch">www.soinsplus.ch</a>
<u>Associations</u>		
<b>Ligue Pulmonaire Vaudoise</b>	031 378 20 50	<a href="http://www.lpvd.ch">www.lpvd.ch</a>
<b>AVD Association Vaudoise du Diabète</b>	021 657 19 20	<a href="http://www.diabetevaudoise.ch">www.diabetevaudoise.ch</a>
<b>Association Alzheimer Suisse</b>	021 324 50 40	<a href="http://www.alzheimer-vaud.ch">www.alzheimer-vaud.ch</a>
<b>Association Proches Aidants</b>	0800 77 88 00	<a href="http://www.proches-aidants.ch">www.proches-aidants.ch</a>
<b>Association Soins en Santé Mentale</b>	078 935 50 00	<a href="http://www.assm-info.ch">www.assm-info.ch</a>
<b>Fondation Pro-xy</b>	079 950 12 38	<a href="http://www.pro-xy.ch">www.pro-xy.ch</a>
<b>Pro Senectute</b>	021 925 70 10	<a href="http://www.prosenectute.ch">www.prosenectute.ch</a>
<b>Croix-Rouge Vaudoise</b>	021 340 00 70	<a href="http://www.croixrougevaudoise.ch">www.croixrougevaudoise.ch</a>
<b>Centre Gériatrie, RSNB</b>	024 424 11 00	<a href="http://www.rsnb.ch">www.rsnb.ch</a>
<b>Centre Mémoire, RSNB</b>	024 424 11 00	<a href="http://www.rsnb.ch">www.rsnb.ch</a>
<u>Pour toutes informations</u>		
<b>BRIO, RSNB</b>	024 424 11 00	<a href="http://www.rsnb.ch">www.rsnb.ch</a>
<i>Bureau Régional d'Information et d'Orientation</i>		